

<p align="center">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTE DE COMMUNES USSES ET RHONE</p> <p align="center">Séance du 09 Avril 2019</p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 37 Titulaires Présents : 28 Suppléants Présents : 2 Absents : 2 Pouvoirs : 5 Votants : 35 Pour : 35 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CC 77/2019</p>	<p>L'an deux mille dix-neuf, le neuf avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie d'Anglefort, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD</p> <p>Date de convocation : 03 Avril 2019</p> <p>Présents : Mesdames Carine LAVAL, Sylvie TARAGON, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Corinne GUISEPPIN, Anne-Marie BAILLEUL, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Bernard THIBOUD, André-Gilles CHATAGNAT, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Jean VIOLLET, Bernard CHASSOT, Pascal COULLOUX, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Guy PERRET, Stéphane BRUN.</p> <p>Suppléants : Serge ROUX, Orlando DOMINGUES</p> <p>Pouvoirs : Madame Estelita LACHENAL donne son pouvoir à Joseph TRAVAIL, Messieurs Patrick BLONDET donne son pouvoir à Paul RANNARD, Jean-Yves MÂCHARD donne son pouvoir à Bernard REVILLON, Alain LAMBERT donne son pouvoir à Emmanuel GEORGES, Grégoire LAFEVERGES donne son pouvoir à Christine VIONNET</p> <p>Absents : Mylène DUCLOS, Gilles PASCAL</p> <p>Monsieur Serge ROUX est désigné secrétaire de séance</p>

OBJET : FINANCES – Approbation du projet de création d'une annexe au bâtiment omnisport et réfection du sol du gymnase – Subvention Contrat Ambition Région.

Vu l'arrêté inter préfectoral n°PREF/DRCL/BCLB-2019-0010 du 18 février 2019 approuvant les statuts de la Communauté de Communes Usse et Rhône,
 Vu la délibération n°CC 177/2017 du 11 avril 2017 portant contractualisation avec la Région d'un Contrat Ambition Région (CAR),
 Vu la délibération n°CC 231/2017 du 11 juillet 2017 portant adoption du CAR,
 Vu la délibération complémentaire n°CC 319/2017 du 26 septembre 2017 portant adoption du CAR,
 Vu la délibération n°CC 234/2018 du 11 décembre 2018 portant avenant n°1 au CAR,
 Vu les statuts de la CC Usse et Rhône et notamment son article 5-3-1,
 Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre Intercommunal d'Actions Sociales (CIAS) Usse et Rhône n°CA 12/2017 en date du 17 mai 2017,
 Vu les délibérations n°CC 344/2017 du 12 décembre 2017 portant définition de l'intérêt communautaire concernant le gymnase de la Semine (bâtiment omnisports),
 Vu la délibération n°CC 166/2018 du 24 juillet 2018 portant réaménagement du bâtiment omnisports de la Semine.

Considérant la Communauté de Communes Usse et Rhône aménage une annexe au bâtiment omnisports de la Semine, pour permettre l'accueil d'équipes féminines et de créer un espace de convivialité.

Considérant que le projet comprend également la réfection du sol du gymnase.

Le Président rappelle que les marchés aux entreprises ont été attribués pour la maîtrise d'œuvre et les travaux et que ces derniers sont en cours. Il indique que la partie relative à la réfection du sol du gymnase interviendra à la suite des travaux.

Le Président détaille le plan de financement de ces acquisitions :

Estimation des coûts HT en €	
Maîtrise d'œuvre	34 990 €
Topographie	2 124 €
Études géotechniques	1 990 €
SPS – CT	8 100 €
Études préalables	1 950 €
Total maîtrise d'œuvre – Études	49 154 €
Réfection du sol du gymnase	106 737 €
Total réfection du sol	106 737 €
Terrassement – VRD	35 282 €
Gros œuvre	55 693 €
Charpente métallique	20 065 €
Couverture / bardage	44 208 €
Menuiseries extérieures	27 780 €
Cloisons, faux plafonds, peintures intérieures	46 000 €
Menuiseries intérieures bois	6 918 €
Carrelage	10 815 €
Plomberie, chauffage, VMC	40 698 €
Électricité	15 575 €
Total coûts de construction	303 034 €
Montant total des dépenses	458 925 €
Subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes (CAR)	154 893 €
Subvention État – Contrat de ruralité	166 274 €
Autofinancement CC Usse et Rhône	137 758 €
Montant total des recettes	458 925 €

Le Président précise que le coût total de 458 925 € bénéficie d'une subvention de 154 893 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du Contrat Ambition Région (CAR), soit 33,8 % du montant total.

Il propose au Conseil communautaire d'adopter le plan de financement et de demander une participation financière à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, au titre du CAR.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

APPROUVE le projet de réaménagement du bâtiment omnisports (création d'une annexe et réfection du sol du gymnase).

APPROUVE le plan de financement du projet.

DEMANDE à la Région Auvergne-Rhône-Alpes une participation financière de 154 893 € au titre du Contrat Ambition Région signé avec la CC Usse et Rhône.

IMPUTE ce projet au budget principal de la CC Usse et Rhône, en investissement, compte 2313.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Paul RANNARD



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.